

# Plan lecture publique

## Préambule

**La politique culturelle de la Ville de Rouen s'inscrit dans le contexte des droits culturels tels que définis par la Déclaration de Fribourg de 2007, qui a notamment affirmé que :**

- « les droits culturels sont, à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine
- les violations des droits culturels provoquent des tensions et conflits identitaires qui sont une des causes principales de la violence, des guerres et du terrorisme ;
- la diversité culturelle ne peut être véritablement protégée sans une mise en œuvre effective des droits culturels ».

L'action des bibliothèques s'inscrit pleinement dans l'énoncé de ces droits et va notamment favoriser la lutte contre les inégalités d'accès à la culture en plaçant les usagers au centre de son activité. Elle considère à égalité tous les publics et travaille à l'insertion sociale et citoyenne de ceux-ci tout en renforçant les liens avec le territoire culturel local. Les missions des bibliothèques s'articulent autour de l'accès à la culture et à la connaissance, l'accès aux loisirs, le soutien à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. Elles jouent aussi un rôle institutionnel d'éducation du citoyen au sens large.

**Positionnement  
politique et stratégique  
de la Ville de Rouen**

En tant que lieu public vivant, dont l'accès est gratuit, où se côtoient librement toutes les générations et toutes les classes sociales, elles jouent également un rôle de tissage du lien social. La bibliothèque, au-delà de sa dimension culturelle et éducative, est un lieu de vie.

Le nouveau plan de lecture publique s'inscrit dans le cadre des deux axes principaux de la politique portée par la Ville de Rouen,

**« Ma culture c'est Rouen » :**

- Une ville culturelle innovante qui promeut la créativité de ses acteurs et de ses publics et qui encourage l'émergence de projets culturels, la recherche et les nouveaux modèles.
- Une ville culturelle solidaire qui favorise l'expression artistique de ses habitants et les parcours culturels des individus œuvrant ainsi à l'émancipation et à la citoyenneté de chacun.

Au moment où au niveau national et dans différents territoires, les réflexions sur la bibliothèque du 21<sup>ème</sup> siècle, ou encore la bibliothèque comme service public culturel (mission Orsenna) consolident la bibliothèque dans son rôle majeur de lieu de proximité et d'acteur culturel incontournable, il est nécessaire de déterminer les axes prioritaires d'intervention du réseau rouennais.

Le plan de lecture publique fixe aux bibliothèques des objectifs stratégiques qui doivent permettre d'une part d'élargir ses publics en conquérant les usagers absents, et d'autre part favoriser l'accueil des publics les plus fragiles, notamment ceux qui rencontrent des difficultés liées à leur situation personnelle : handicap, exclusion sociale ou économique, éloignement géographique. La bibliothèque s'inscrit au cœur de l'action citoyenne et doit proposer des lieux accueillants, gratuits et ouverts et partir à la rencontre de celles et ceux qui, pour des raisons multiples, n'accèdent pas à ses services.

**Deux axes majeurs sous-tendent l'intégralité de son activité, que ce soit en termes de gestion des collections, de médiation et d'accueil :**

- Promouvoir l'éducation culturelle et la pratique artistique.
- Favoriser l'inclusion sociale et territoriale des publics, en particulier les plus éloignés des bibliothèques.

Le plan se décline au travers des sept thématiques qui composent l'activité de la bibliothèque et sera repris dans un projet d'établissement qui s'attachera à définir des actions précises répondant aux objectifs politiques définis.

Ce plan fera l'objet d'une évaluation périodique afin de s'adapter à l'évolution des usages et les besoins des publics.

**1**

## Une politique documentaire en réseau

- Développer une collection adaptée aux attentes et aux besoins culturels, éducatifs, socio-économiques et citoyens des Rouennais-e-s.
- Constituer, mettre à disposition et promouvoir une collection physique et numérique de réseau pour et avec les usagers.
- Se doter des outils, méthodes, organisations et compétences nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

**2**

## Un programme d'action culturelle qui s'inscrit pleinement dans la politique d'action culturelle de la Ville

- Favoriser l'expression artistique des usagers.
- Œuvrer à l'émancipation et à la citoyenneté de chacun, notamment en promouvant les axes scientifiques et sociétaux de la programmation.
- Développer des partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux et associatifs de la Ville.
- Favoriser la bibliothèque en tant que lieu d'accueil et d'échanges.
- Développer des moyens d'action spécifiques au profit des publics éloignés / empêchés (« déserts » de lecture publique, mobilité réduite, petite enfance), en s'appuyant sur des relais locaux.

**3**

### Une politique numérique portée par la labellisation BNR

- Accompagner l'évolution des usages numériques.
- œuvrer à l'inclusion de tous les publics à la pratique du numérique en privilégiant la lutte contre la fracture numérique et l'accompagnement aux usages du quotidien et la dématérialisation des services publics.
- Favoriser l'innovation et l'expérimentation.

**4**

### Une politique patrimoniale à l'ambition nationale

- Incrire la bibliothèque dans les réseaux professionnels aux niveaux local, régional et national.
- Développer une politique scientifique de valorisation des collections en s'appuyant sur le réseau universitaire rouennais.
- Élaborer et conduire un plan de numérisation à long terme, conformément aux objectifs fixés par la convention de mise à disposition de l'État.

**5**

### Une communication interne performante et une stratégie de communication concertée

- Développer des modes de communication adaptés au fonctionnement en réseau.
- Travailler avec la DCRP, dans le cadre du plan de communication municipal, à une déclinaison d'un plan de communication pour les bibliothèques : privilégier des axes de communication basiques comme la gratuité.
- Rendre visible la bibliothèque au niveau local et favoriser les échanges avec les usagers, utiliser les réseaux de communication existants, comme l'accueil des nouveaux arrivants rouennais.

6

## Des services aux publics adaptés aux usages

- Simplifier l'accès à la bibliothèque : des horaires adaptés et harmonisés, repenser le hors les murs et l'accessibilité des publics empêchés.
- Promouvoir une démarche qualité de l'accueil.
- Susciter l'interaction avec les usagers et intégrer les initiatives citoyennes dans le fonctionnement de la bibliothèque.
- Promouvoir l'expérimentation de services.
- Travailler avec les partenaires et les habitants pour proposer de nouveaux services de desserte pour les quartiers éloignés des établissements.

7

## Une gestion des moyens lisible et pérenne

- Construire avec les services internes de la Ville un mode de collaboration contractualisé.
- Prioriser des moyens de fonctionnement.

8

## Repenser la gouvernance de la bibliothèque

- Élargir la gouvernance à un collectif de direction.
- Promouvoir les agents au pilotage de projets.
- Susciter la participation de chacun à l'innovation.
- Décentraliser le fonctionnement en mode de subsidiarité.